

Ces ordonnances renouvelées sans cesse contre les pourceaux, témoignent de la mauvaise grâce des habitants à les exécuter. On ne peut pas attribuer cette résistance seulement à leur incurie. Dans ces temps de trouble, les bestiaux, laissés hors des murs, couraient grand risque d'être enlevés par les maraudeurs; et *le soubson des gendarmes que l'on craint s'acheminer dans ces quartiers*, donnait à penser aux propriétaires et les rendait rétifs.

A l'approche de l'été, les alarmes et les précautions ne ralentissent pas.

Dans l'assemblée du 19 mai 1585, les échevins proposent : « de continuer, pour raison de la garde des portes de la dicte ville, à cause de la contagion qui est pour le présent aux villages circonvoisins de la dicte ville. »

Le reste de l'année s'écoule sans que la peste paraisse avoir fait sa rentrée, et enfin la ville respire. Ce ne fut pas pour longtemps.

L'année suivante, à la fin de l'hiver, l'implacable fléau reparait avec plus de violence que jamais, et cette fois accompagné de la famine.

La peste reparait en même temps à Lyon où elle se montre avec des allures capricieuses familières à toutes les grandes épidémies, mais qui n'avaient pas encore été signalées dans ses précédentes invasions.

« Le plus grand progrès qu'elle fit pour lors, ce fut es couvents des Cordeliers, de Saint-Bonaventure et en celui des Célestins où ne demeura quasi personne. Mais au surplus de la ville, elle ne fut pas trop véhémente ni trop contagieuse (1). »

Elle ne montra pas cette clémence à Villefranche, et le danger paraît avoir été plus terrible qu'il ne le fut jamais. Mais, en même temps, l'activité et le dévouement des citoyens se haussent à la grandeur du péril.

Le dimanche, septième jour de mars 1586, M. de La Va-

(1) Claude de Rubys.